

DELIBERATION
du Conseil des Etablissements Associés du réseau des établissements d'ESR du site
Champardennais

Séance du 19 février 2020

Délibération n°1-2020 relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2020 –
Projet AMI n°01-2020 « BOOSTER »

Vu le décret n°2017-1832 du 29 décembre 2017 portant association
d'établissements du site champenois

Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et à la
Recherche

Par délibération en date du 19 février 2020, le Conseil des Etablissements Associés approuve le projet
« *BOOSTER* »

Membres présents : 15

Membres votants : 14

Membres représentés : 2

Décompte des suffrages

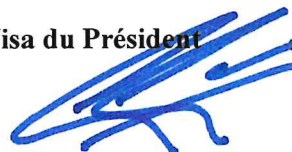
Votants	14	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération :

Le montant de la subvention accordée s'élève à :

- 6 300 € pour l'année 2020
- 3 000 € pour l'année 2021

Visa du Président



Guillaume GELLÉ

DELIBERATION
du Conseil des Etablissements Associés du réseau des établissements d'ESR du site
Champardennais

Séance du 19 février 2020

**Délibération n°02-2020 relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2020 –
Projet AMI n°02-2020 « NanOspectroscopie de Transistors ORganiques
(NOTOR) »**

**Vu le décret n°2017-1832 du 29 décembre 2017 portant association
d'établissements du site champenois**

**Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et à la
Recherche**

Par délibération en date du 19 février 2020, le Conseil des Etablissements Associés approuve le projet
« *NanOspectroscopie de Transistors ORganiques (NOTOR)* »

Membres présents : 15

Membres votants : 14

Membres représentés : 2

Décompte des suffrages

Votants	14	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération :

Le montant de la subvention accordée s'élève à :

- 6 300 € pour l'année 2020
- 3 000 € pour l'année 2021

Visa du Président



Guillaume GELLÉ

DELIBERATION
du Conseil des Etablissements Associés du réseau des établissements d'ESR du site
Champardennais

Séance du 19 février 2020

Délibération n°4-2020 relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2020 –
Projet AMI n°04-2020 « GLYC'ACID »

Vu le décret n°2017-1832 du 29 décembre 2017 portant association
d'établissements du site champenois

Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et à la
Recherche

Par délibération en date du 19 février 2020, le Conseil des Etablissements Associés approuve le projet
« *GLYC'ACID* »

Membres présents : 15

Membres votants : 14

Membres représentés : 2

Décompte des suffrages

Votants	14	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération :

Le montant de la subvention accordée s'élève à 4 700 € pour l'année 2020.

Visa du Président



Guillaume GELLE

DELIBERATION
du Conseil des Etablissements Associés du réseau des établissements d'ESR du site
Champardennais

Séance du 19 février 2020

Délibération n°5-2020 relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2020 –
Projet AMI n°05-2020 « Les filles, osez les sciences »

Vu le décret n°2017-1832 du 29 décembre 2017 portant association
d'établissements du site champenois

Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et à la
Recherche

Par délibération en date du 19 février 2020, le Conseil des Etablissements Associés approuve le projet
« *Les filles, osez les sciences* »

Membres présents : 15

Membres votants : 14

Membres représentés : 2


Décompte des suffrages

Votants	14	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération :

Le montant de la subvention accordée s'élève à 2 700 € pour l'année 2020.

Visa du Président



Guillaume GELLÉ

DELIBERATION
du Conseil des Etablissements Associés du réseau des établissements d'ESR du site
Champardennais

Séance du 19 février 2020

Délibération n°6-2020 relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2020 –
Projet AMI n°06-2020 « Malle Sport et Sciences »

Vu le décret n°2017-1832 du 29 décembre 2017 portant association
d'établissements du site champenois

Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et à la
Recherche

Par délibération en date du 19 février 2020, le Conseil des Etablissements Associés approuve le projet
« *Malle Sport et Sciences* »

Membres présents : 15

Membres votants : 14

Membres représentés : 2

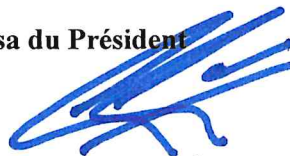
Décompte des suffrages

Votants	14	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération :

Le montant de la subvention accordée s'élève à 1 400 € pour l'année 2020.

Visa du Président



Guillaume GELLÉ

DELIBERATION
du Conseil des Etablissements Associés du réseau des établissements d'ESR du site
Champardennais

Séance du 19 février 2020

Délibération n°07-2020 relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2020 –
Projet AMI n°07-2020 « ViCo – Virtual Communities »

Vu le décret n°2017-1832 du 29 décembre 2017 portant association
d'établissements du site champenois

Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et à la
Recherche

Par délibération en date du 19 février 2020, le Conseil des Etablissements Associés approuve le projet
« *ViCo – Virtual Communities* »

Membres présents : 15

Membres votants : 14

Membres représentés : 2


Décompte des suffrages

Votants	14	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération :

Le montant de la subvention accordée s'élève à 9 000 € pour l'année 2020.

Visa du Président



Guillaume GELLÉ

DELIBERATION
du Conseil des Etablissements Associés du réseau des établissements d'ESR du site
Champardennais

Séance du 19 février 2020

Délibération n°08-2020 relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2020 –
Projet AMI n°08-2020 « Ecoféminismes et art contemporain »

Vu le décret n°2017-1832 du 29 décembre 2017 portant association
d'établissements du site champenois

Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et à la
Recherche

Par délibération en date du 19 février 2020, le Conseil des Etablissements Associés approuve le projet
« *Ecoféminismes et art contemporain* »

Membres présents : 15

Membres votants : 14

Membres représentés : 2

Décompte des suffrages

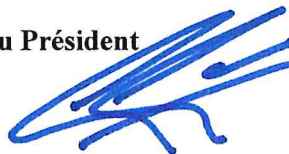
Votants	14	Pour	13	Contre	0	Abstentions	1
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération :

Le montant de la subvention accordée s'élève à :

- 2 000 € pour l'année 2020
- 2 000 € pour l'année 2021

Visa du Président



Guillaume GELLÉ

DELIBERATION
du Conseil des Etablissements Associés du réseau des établissements d'ESR du site
Champardennais

Séance du 19 février 2020

**Délibération n°09-2020 relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2020 –
Projet AMI n°09-2020 « Conférence internationale « Human Comfort in
Buildings » »**

**Vu le décret n°2017-1832 du 29 décembre 2017 portant association
d'établissements du site champenois**

**Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et à la
Recherche**

Par délibération en date du 19 février 2020, le Conseil des Etablissements Associés approuve le projet
« *Conférence internationale « Human Comfort in Buildings » à Troyes* »

Membres présents : 15

Membres votants : 14

Membres représentés : 2

Décompte des suffrages

Votants	14	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération :

Le montant de la subvention accordée s'élève à 2 000 € pour l'année 2020.

Visa du Président



Guillaume GELLÉ

DELIBERATION
du Conseil des Etablissements Associés du réseau des établissements d'ESR du site
Champardennais

Séance du 19 février 2020

**Délibération n°10-2020 relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2020 –
Projet AMI n°10-2020 « Isoformes de l'IL-17 : de nouvelles cibles
thérapeutiques dans le cancer du sein triple négatif »**

**Vu le décret n°2017-1832 du 29 décembre 2017 portant association
d'établissements du site champenois**

**Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et à la
Recherche**

Par délibération en date du 19 février 2020, le Conseil des Etablissements Associés approuve le projet
« *Isoformes de l'IL-17 : de nouvelles cibles thérapeutiques dans le cancer du sein triple négatif* »

Membres présents : 15

Membres votants : 14

Membres représentés : 2

Décompte des suffrages

Votants	14	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération :

Le montant de la subvention accordée s'élève à 9 000 € pour l'année 2020.

Visa du Président



Guillaume GELLE

DELIBERATION
du Conseil des Etablissements Associés du réseau des établissements d'ESR du site
Champardennais

Séance du 19 février 2020

**Délibération n°11-2020 relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2020 –
Projet AMI n°11-2020 « Articulateur dentaire modulable de la petite enfance
à l'adolescence : formation et suivi d'étude en clinique »**

**Vu le décret n°2017-1832 du 29 décembre 2017 portant association
d'établissements du site champenois**

**Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et à la
Recherche**

Par délibération en date du 19 février 2020, le Conseil des Etablissements Associés approuve le projet
« *Articulateur dentaire modulable de la petite enfance à l'adolescence : formation et suivi d'étude en
clinique* »

Membres présents : 15

Membres votants : 14

Membres représentés : 2

Décompte des suffrages

Votants	14	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération :

Le montant de la subvention accordée s'élève à :

- 7 200 € pour l'année 2020
- 2 000 € pour l'année 2021

Visa du Président



Guillaume GELLE